

Lors du vote du compte financier unique			
Nombre de membres en exercice		29	
Nombre de membres présents		26	
Nombre de suffrages exprimés		28	
Votes		Contre	Pour
		4	24

COMMUNE DE AIRE SUR LA LYS

DELIBERATION

2026

SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice		29	
Nombre de membres présents		26	
Nombre de suffrages exprimés		29	
Votes		Contre	Pour
		4	25

Date de la convocation du 25/03/2026
Séance du 08/04/2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Mr BOULET, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par Mr Jean-Claude DISSAUX après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte financier unique dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 956 716,14 €
Part affectée à investiss		
Opérations de l'exercice	10 710 133,98 €	11 842 683,43 €
Totaux	10 710 133,98 €	16 799 399,57 €
Résultat de clôture		6 089 265,59 €

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
73 369,33 €	0,00 €	73 369,33 €	4 956 716,14 €
9 241 971,58 €	7 073 213,09 €	19 952 105,56 €	18 915 896,52 €
9 315 340,91 €	7 073 213,09 €	20 025 474,89 €	23 872 612,66 €
2 242 127,82 €			3 847 137,77 €

2 242 127,82 €

923 437,19 €
0,00 €

3 165 565,01 €

Je constate les identités de valeur avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, des débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte financier unique dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Je reconnais la sincérité des restes à réaliser,

Je certifie les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros, et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Je soussigné au registre des délibérations MM les membres en exercice

3 165 565,01 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
2 923 700,58 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du financier unique),
Le Président (lors de l'affectation des résultats),

